44me Année — No 2259 Telephone 7.94 BUREAUX : 5, Rue Es-Sadikia — TUNIS 15 CENTIMES 7-10 Décembre 1931

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien SOCIALE La Tunisie Socialiste

Insertions 1re page 5 fr. la ligne; 2e page : 3 fr. la ligne Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef : Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an. France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Une levée de boucliers contre les Tunisiens

ET CE QU'IL Y A DE MALHEUREUX C'EST QU'ON Y MELE LA PERSONNE DE S. A. LE BEY.

Depuis longtemps notre confrère Charles Collomb, mène dans son journal « l'Evolution Nord-Africaine » une campagne dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas toujours juste, contre certains indigènes qu'il accuse de vouloir nous faire repasser la mer.

Qu'il y ait parmi nos protégés quelques têtes folles, cela n'est point douteux, mais l'ensemble de la population reconnait les bienfaits du protectorat qui a fait de leur pays autrefois pauvre et déshérité, ce qu'il est aujourd'hui prospère et riche puisque son commerce est passé de 25 millions à plus de 3 milliards soit 750 millions d'avant-guerre.

A propos de la récente parution du livre de M. René Vanlande, Charles Collomb y va naturellement de son couplet et dit que les indigènes ont manqué d'enthousiasme lors de la venue de M. Doumergue en Tunisie.

Comment auraient-ils pu être à la joie avec la crise qui sévissait et que l'angoisse du lendemain étreignait la grande majorité des sujets du Bey ? Nous mêmes, nous l'avouons en toute franchise, avons déconseillé ce voyage qui aurait pu être remis à des temps meilleurs, où le Président de la République aurait été reçu avec une joie non dissimulée, car les mauvais temps auraient passé.

Charles Collomb commet une petite impertinence vis-à-vis du Bey en disant qu'il était froid et hautain.

Evidemment, il n'est pas donné à tout le monde d'avoir le sourire éternel qu'avait Doumergue, Président de la République et qu'il n'a plus certainement aujourd'hui. M. Paul Doumer ne l'a pas non plus.

Alors ?

Pour qui connait notre excellent ami, le général Younès Hadjouj, directeur du protocole, c'est lui faire injure que de lui prêter un langage petit nègre lui qui a fait ses études au collège Sadiki puis au lycée Saint Louis à Paris.

Il serait bon que Charles Collomb n'oublie pas le dévouement des indigènes algériens, tunisiens et marocains, pendant la guerre où ils se sont battus comme des lions.

Et voici ce que nous écrivions le 29 août 1914 dans le « Progrès de la Haute-Savoie » d'Annemasse journal de M. le sénateur Fernand David, alors député de l'arrondissement de Saint-Julien en Genevois, et ministre de l'Agriculture.

LE LOYALISME DES MUSULMANS DE L'AFRIQUE DU NORD

Cinq cent mille Arabes ont déjà répondu à l'appel de la France, dont le fils du Bey de Tunis

« Depuis plus d'une trentaine d'années que j'habite l'Afrique du Nord, je n'ai cessé de combattre la marotte de ceux de nos compatriotes qui prêchaient la croisade contre les indigènes et demandaient leur refoulement vers le désert.

« On tentait de les représenter comme d'incorrigibles paresseux, des fourbes, hypocrites, des ennemis de la France, avides de vengeance, qui, le jour venu, au moment où nous serions aux prises avec une nation quelconque nous tomberaient dessus pour avoir une liberté qu'ils ne réclament pas, car ils sont satisfaits et heureux d'être sous la protection de la France.

« Est-ce à dire qu'ils n'ont aucun grief à articuler pour trouver que tout n'est pas pour le mieux même dans les meilleures des colonies de l'Afrique française ?

« Ah ! certes, la série des dénis dont ils sont victimes est longue, immensément longue, surtout en Tunisie, où le pillage, avant le résident général actuel, était devenu presque une institution d'Etat au profit de certains parlementaires, mais passons, ce n'est ni le lieu, ni l'heure d'en parler, voyons plutôt de quelle façon les indigènes d'Algérie-Tunisie se conduisent en ce moment où nous sommes aux prises avec l'Allemagne, qui n'a cessé, en pure perte, depuis des années, de les pousser à la révolte contre nous.

« D'abord, c'est S. A. le bey de Tunis qui fait jouer la « Marseillaise » par sa musique militaire devant son palais de La Marsa dès qu'il apprend le succès de nos troupes à Mulhouse, et qui donne le signal des applaudissements.

« Puis, c'est le fils de ce même bey, qui demande à prendre du service dans notre armée, à côté de ses camarades de Saumur, et qui part immédiatement rejoindre le régiment auquel il est affecté sur la frontière.

« Ensuite, c'est cette multitude de volontaires, ce sont ces milliers d'hommes d'Oran, Alger, Constantine et Tunis, qui vont s'enrôler dans les bureaux de recrutement pour aller combattre les ennemis de la France et qui refusent la prime de 250 francs allouée à tout contractant.

« — Nous venons pour défendre la France, disent-ils, et non pour nous enrichir !

« N'est-elle pas merveilleusement belle et patriotique, cette fière réponse ?

« D'autres arrivent avec leurs chevaux, tout harnachés, pour prendre du service dans les spahis et lorsqu'on veut leur payer le prix de leurs montures, ils le refusent énergiquement.

« Voilà les sentiments généreux qui animent la population arabe, c'est réconfortant et leur conduite pourrait servir d'exemple à bien des Français...

« Puis, dans les villes, ce sont les notables, les hommes d'âge mûr, qui vont trouver les autorités locales pour exprimer leur fidèle attachement à la France et les vœux qu'ils forment pour le succès des armes françaises et les leurs puisqu'ils ont tous, comme nous devant l'ennemi, des êtres qui leur sont chers.

« Déjà, cent mille indigènes algéro-tunisiens sont en Alsace-Lorraine; ce n'est qu'un commencement. Tous les jours, la flotte commerciale de la Méditerranée, mobilisée, diverse des milliers et milliers d'hommes.

« Dans quelques semaines, deux ou trois, ils seront cinq cent mille sur le front de bataille, où ils feront de la bonne besogne, on peut m'en croire, car ces braves sont des lions lorsqu'ils respirent l'odeur de la poudre sur les champs de bataille; de plus ils ne craignent pas la mort et si elle vient, ils la regardent sans baisser les yeux, en disant : « mektoub » ce qui veut dire : c'était écrit.

« Je ne voudrais pas clore ces lignes sans reproduire les lettres que les directeur de deux grands organes musulmans d'Algérie, publiés en français, adressent à leurs lecteurs.

« Ces deux confrères ont été traînés sur la claie par un certaine presse algéro-tunisienne, parce qu'ils demandaient pour leurs coreligionnaires un peu plus de justice, de liberté et certains adoucissements au Code de l'indigénat. On verra à leur lecture si les craintes exprimées contre les indigènes étaient justifiées et si les esprits pessimistes avaient raison de craindre un soulèvement contre nous.

« Voici d'abord la lettre de M. Sadeck Denden, directeur de l' « Islam », d'Alger :

Aux Musulmans Algériens

« En face des terribles dangers qui menacent la France, notre chère Patrie adoptive, berceau de toutes les libertés, notre devoir de Musulmans loyalistes, profondément attachés aux institutions républicaines, est tout tracé : tous, comme un seul homme, nous devons faire face à l'ennemi Teuton, et seconder de toute la force de notre âme les trois couleurs à triompher du soudard allemand.

« Pour Dieu ! pour nos foyers, pour notre Patrie enfin ! oublions nos mesquines querelles d'hier, trève à nos zizanies pour ne former avec nos Frères Français qu'un seul faisceau puissant et indissoluble, capable de mener nos troupes fraternellement unies dans un seul et héroïque élan à la victoire finale.

La Cause à laquelle nous attacherons immortellement notre nom est celle du triomphe du Droit sur cette force brutale que Bismark, de triste et sinistre mémoire, mettait en pratique pour assouvir sa mentalité de brute prussienne.

« Allons, Frères ! la généreuse France, la vaillante France de 89 et 93 fait appel à ses enfants Algériens pour la défense de notre patrimoine commun. Pas de défaillance ! Que dans les circonstances horriblement critiques que traverse la Nation française, il n'y ait pas un seul Arabe, un seul Kabyle dont le cœur ne batte à l'unisson du cœur français et montrons-nous les dignes cadets des héros de Wissembourg et de Frœschwiller.

L'Allemagne dans ses conceptions chimériques rêve de faire de l'Algérie une colonie allemande, mais il y a loin, dit la sagesse des peuples, de la coupe aux lèvres, et c'est à nous Musulmans Algériens par, notre courage, par notre esprit d'abnégation, à démontrer aux assassins de Samain qu'ils se sont trompés d'adresse et qu'aussi bien Français qu'indigènes défendront leur sol jusqu'à la dernière goutte de leur sang. »

« Mais le sort des armes, c'est à l'Est, parmi cette superbe et patriotique population, qu'il doit se jouer, et c'est là aux côtés de ces phalanges de braves que nous devons accourir sans retard et donner à la France et au monde le spectacle d'un peuple qui sait mourir pour la défense du Sol Natal. »

Sadeck DENDEN.

« Maintenant, au tour de celle de M. Hadjammar, directeur du « Rachidi », conseiller municipal de Djidjelli, département de Constantine :

Tous pour la France

A mes Coreligionnaires

« Le « Rachidi » suspend sa publication jusqu'à la fin de la guerre : nos rédacteurs et une partie du personnel de l'imprimerie ont été appelés par la mobilisation pour remplir un devoir sacré.

« Notre Patrie a été poussée à prendre les armes pour défendre le **Droit** de notre territoire menacé; entraînée dans cette guerre épouvantable et sanglante, elle lance ses glorieuses armées contre l'ennemi héréditaire; c'est aussi l'heure de la « Revanche ».

« La France a le droit de compter sur nous; notre sang lui appartient. Elevés sous son égide tutélaire, nous avons acquis sur les bancs de ses écoles la dignité qui convient à des hommes libres.

« Pays de lumière, elle nous a sortis de notre sommeil léthargique, de notre ignorance, pour nous faire marcher vers la civilisation.

« Terre de liberté, elle nous a permis de présenter nos revendications, nos aspirations vers un sort meilleur. Nous avons quelquefois parlé haut, sans jamais avoir été inquiétés. Cest la preuve de la grande bonté de cette mère chérie pour ses enfants gâtés par un régime bienveillant.

« Nous défendrons cette Patrie aimée; nous lui devons trop de bienfaits, il faut prouver que nous sommes ses véritables enfants.

« Plus de partis ! Coopérons tous à la victoire et unissons-nous pour rendre au pays l'Alsace et la Lorraine.

« Musulmans d'Algérie, nous devons avec les Français, nos frères, avoir le même amour de la Patrie commune et la même volonté de vaincre. Plus de divisions, plus de discordes !

Restons calmes, pacifiques; défendons la terre de nos aïeux, la nôtre, contre les envahisseurs étrangers. Continuons à donner des preuves de notre loyalisme sincère que le Gouvernement se plaît à nous reconnaître.

« Nos poitrines formeront une barrière infranchissable à l'ennemi; nos volontaires accourent à l'appel de la Patrie et nos tirailleurs seront les dignes descendants des héros de 1870; ils iront à la bataille en se disant que la France doit vaincre, car son armée combat pour la **Justice** et pour la **Liberté**.

« Que Dieu et notre vaillante armée nous préservent de l'Etranger; le joug du Teuton est le pire des malheurs, mourrons plutôt que de devenir son esclave.

« Et il faut que la France vive pour poursuivre dans l'Afrique du Nord l'œuvre de civilisation, de liberté et de justice qu'elle y a entreprise.

« Haut les cœurs ! Vive la Grande France et en avant ! »

H. HADJAMMAR.

« Des commentaires me paraissent superflus. Ils affaibliraient la beauté de ces deux lettres.

« Que les Prussiens en demandent de pareilles aux Alsaciens ! »

Emile LACROIX.

Après cela nous espérons que notre confrère algérois voudra bien mettre une sourdine à ses attaques passionnées. particulièrement contre les indigènes tunisiens.

J. S. P.

BULLETIN

LES DEPENSES ADMINISTRATIVES en Algérie et Tunisie

En Algérie, les dépenses administratives sont de 27 pour cent du budget ordinaire et en Tunisie elles atteignent 60 pour cent !

Le « Républicain de Constantine ».

Cela nous le savions mais nous préférions que cela fut dit par un journal algérien autorisé.

C'est fait.

Si nous sommes sur la pente fatale, à qui la faute ?

Sur 670 millions environ du budget 402 vont donc aux dépenses administratives !

C'est inouï.

Il faut venir en Tunisie pour voir cela.

Qui donc passera le fer rouge sur cette plaie ?

Il y a eu la Commission Tirman qui a passé plusieurs mois à élaborer le statut des fonctionnaires.

Où est celui-ci ?

Dans quel carton vert se trouve le rapport de cette commission ?

Si l'on ne devait pas en tenir compte, pourquoi l'avoir chargée d'un travail parfaitement inutile.

« On n'ose pas, nous dit-on fendre l'oreille à de vieux et bons agents ni renvoyer les auxiliaires qui pullulent dans certaines administrations », alors le budget des dépenses administratives absorbera, indéfiniment, toujours, les 60 pour cent du budget général !

En France pourtant le ministre de l'Instruction publique vient de faire passer une note disant que tout instituteur ne pourra rester en fonctions au-delà de 60 ans et sera rayé des cadres et admis à faire valoir ses droits à la retraite le jour même où il atteindra sa soixantième année.

C'est parfait pour les instituteurs, mais les autres fonctionnaires seront donc avantagés. Pourquoi ?

En république — que la république était belle sous l'empire, disaient nos pères — il ne doit pas y avoir des priviligiés, tous doivent être traités de la même façon à moins d'appartenir à la carrière diplomatique, à la justice ou certaines administrations où l'âge canonique va jusqu'à 65, 70 ou 75 ans, pour la diplomatie et la justice.

Et ce sera justice, comme on dit au palais.

L. de P.

Une vieille histoire

Un de nos amis du bled, instituteur par là quelque part, que nous n'avions pas revu depuis longtemps, nous aborde dans la rue, la main tendue, puis les salamalecs échangés après le plaisir de se revoir nous dit à brûle-pourpoint : « Eh ! bien, j'espère que la presse nous est tombée dessus parce que dans un but de solidarité avec nos collègues de France, nous ne voulions pas participer aux examens de fin d'année scolaire, ce qui a permis au directeur général de l'Enseignement public de nous envoyer une lettre comminatoire de nous remettre à la disposition du ministre de l'Instruction publique si nous persistions dans notre refus.

« Le syndicat national nous a dégagés et nous avons repris notre place. Mais vous ignoriez tous que rien, mais rien, ni arrêté, ni décret, ni règlement, ni article de loi n'oblige les membres de l'enseignement à faire partie des commissions d'examens. C'est un concours que nous prêtons volontiers et rien autre. »

Alors pourquoi vous a-t-on menacés de sanctions aussi graves ?

Le directeur n'en avait donc nullement le droit ?

C'est un abus d'autorité.

Et vous le laissez passer ainsi ?

Je sais que les Syndicats sont interdits en Tunisie, mais au-dessus des Syndicats il y a votre dignité qui a été mise à une rude épreuve et vous n'avez pas relevé le défi.

« Qui vous a dit ça ? »

En tout cas personne n'en a rien su.

Mais quant à la « Petite Tunisie » elle n'a pas fait chorus avec ses confrères, elle a trouvé étrange qu'on poursuive un journal, en l'espèce la « Voix du Tunisien », pour avoir dit que « des instituteurs se livraient à l'usure » alors qu'on ne poursuivait pas ceux qui obstensiblement se déclaraient membres du « Syndicat non autorisé de l'Enseignement public et refusaient d'accomplir la tâche qui leur incombait. »

La « Petite Tunisie » d'après vos dires était dans l'erreur. Très bien. Nous confessons notre tort et désapprouvons les poursuites contre notre confrère tunisien, car il n'englobait pas tous les membres de l'Enseignement, mais ceux qui se livraient à l'usure, ce qui n'est pas la même chose.

Le tribunal l'a compris et pour un peu aurait acquitté le journal.

KORBOUS

ETABLISSEMENT THERMAL

Saison thermale du 15 octobre au 15 mai

Rhumatismes, Arthritisme, Obésité

Affectations, gynécologiques

Hypertension artérielle

Echos et Nouvelles

S. A. LE BEY A HAMMAM-LIF

Au moment ou notre journal paraîtra S. A. le Bey aura quitté sa résident de La Marsa pour s'installer pendant quelques mois à Hammam-Lif où des réjouissances sont organisées pour le recevoir.

Par ces temps de vie chère toute la Cour ne pourra le suivre, mais quelques princes séjourneront tout le temps qu'il y restera.

Il y aura également son personnel du secrétariat, le général Slim Dziri, le général Bellallem, des officiers, la compagnie d'honneur, la musique, etc., etc.

Hammam-Lif va revivre des jours heureux et Korbous aura tous les jours la visite du Souverain.

A LA RESIDENCE GENERALE

M. Manceron, Résident Général, a remis à Me A. Gaudiani, vice-président du Grand Conseil, au cours d'un déjeuner à la Maison de France, les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Suivant le désir exprimé par Me Gaudiani, cette remise a eu lieu dans l'intimité de sa famille.

A LA MUNICIPALITE DE TUNIS

Par décret en date du 21 novembre 1931,

Article unique. — M. Paul Thiaucourt, avocat-défenseur est nommé premier vice-président de la Commune de Tunis en remplacement de M. Curtelin, décédé.

Vu pour promulgation et mise à exécution.

Tunis, le 21 novembre 1931.

Le ministre plénipotentiaire.

Résident Général de la République française à Tunis.

Signé : MANCERON.

Entre plusieurs candidats également sympathiques à ce journal, le Résident Général a choisi un vice-président de moins de cinquante ans pour diriger la commune.

M. Abribat qui aurait pu espérer succéder à notre regretté ami, M. Curtelin, a, malheureusement pour lui, dépassé les 70 ans, ce qui n'est plus la jeunesse.

Aujourd'hui, il faut à la tête des affaires communales un homme, sinon jeune, du moins d'un âge moyen et tel est le cas de notre vieil ami, M. Thiaucourt, que nous félicitons sincèrement pour le choix flatteur dont il a été l'objet de la part du Résident Général.

Nous ne doutons pas qu'il saura être à la hauteur de sa tâche aussi sa nomination a-t-elle été favorablement accueillie par tous ceux qui le connaissent et bentôt tout Tunis le connaîtra.

UN DRAME POIGNANT
A SAINT-GERMAIN

Il y a une dizaine de jours rentrait chez lui à Saint-Germain, M. René Vray, instituteur, médaillé militaire et croix de guerre, après un internement de quelques mois dans une maison de santé de Marseille.

Le malheureux paraissait guéri et rien ne faisait prévoir le crime atroce qu'il allait commettre cinq ou six jours après dans un acte de démence.

S'armant d'un fusil il tua net sa femme qui était encore couchée, puis devant l'horreur du méfait commis il se logea une balle dans la tête, la seule qui ait été entendue, le premier coup de fusil ayant été donné sous les couvertures du lit.

Ce drame qui laisse 6 orphelines dont l'aînée n'a pas encore 16 ans, a causé dans tout Saint-Germain une émotion profonde que l'on conçoit aisément et chacun s'apitoie sur le sort des malheureux enfants.

« TUNIS-SOCIALISTE »
SUR 4 PAGES

Depuis longtemps nos confrères de « Tunis-Socialiste » désiraient faire paraître leur journal sur 4 pages.

Aujourd'hui ils ont mis leur projet à exécution sans tenir le moindre compte du marasme des affaires et de la crise qui étreint le pays. Bravo.

Nous leur souhaitons bonne chance et qu'ils n'aient pas à regretter leur décision.

DANS LES SYNDICATS

Nous félicitons notre excellent ami Paul Lambert qui vient d'être réélu président du Syndicat parisien de la presse nord-africaine ainsi que M. J. Boussenot, ancien député, directeur de la « Presse Coloniale » qui a été élu président du Syndicat de la Presse Coloniale en remplacement du regretté Paul Vivien récemment décédé.

CARNET BLANC

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de Mlle Henriette Mirande, fille de Mme et de notre vieil ami Henri Mirande, propriétaire à Maxula-Radès, avec M. Guillaume Combes, commis principal de contrôle civil, détaché à la Résidence Générale.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'Eglise de Maxula-Radès le 12 décembre, à 16 h. 30.

Nous formons des vœux sincères de bonheur pour les futurs époux et adressons aux familles nos félicitations.

***

Et notre ami Me Elie Fitoussi, avocat au barreau de Tunis, officier de la Légion d'Honneur et Mme Fitoussi viennent de procéder dans la plus stricte intimité au mariage de leur jeune fille Meryem avec M. Emile Fellous.

Nos meilleurs souhaits de bonheur et prospérité aux jeunes époux.

L'INAUGURATION
DES NOUVEAUX MAGASINS
BEMBARON

Elle a eu un plein succès dimanche dernier. La foule s'y pressait et admirait l'ordonnancement des lieux qui fait de ce beau magasin n des premiers de Tunis sinon le premier dans sa partie.

Direction Générale de l'Agriculture du Commerce et de la Colonisation

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA COLONISATION

Le mardi 5 janvier 1932, à 10 heures du matin, dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture, 76 bis, boulevard Bab Benat, à Tunis, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de la propriété ci-après :

Les lots N. 14 et 14 bis, du lotissement domanial de « Khang Mourou » situé dans le Contrôle civil de Medjez El Bab.

Cet immeuble a une superficie approximative de trois cent dix neuf hectares (319 ha). Il comprend une maison à usage d'habitation.

Mise à prix : deux cent soixante dix mille francs (270.000 fr.).

Les personnes désirant participer aux enchères, devront déposer dans les bureaux de la Direction des Domaines et de la Colonisation, une demande d'admission aux enchères, cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation (Direction des Domaines et de la Colonisation).

VENTES DE LOTS SUBURBAINS DE COLONISATION COMPRIS DANS LES LOTISSEMENTS DE LA SOUKRA.

La Direction Générale de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation, mettra prochainement en vente 7 lots suburbains de colonisation compris dans le périmètre des lotissements de la Soukra, déjà livrés à la Colonisation en 1926, 1927 et 1929.

Les personnes qui s'intéressent à ces ventes peuvent s'adresser dès maintenant à la Direction des Domaines et de la Colonisation. Elles recevront tous renseignements utiles sur les formalités à remplir pour établir une demande régulière d'achat et constituer le dossier exigé.

Ce dossier complet devra parvenir à la Direction Générale de l'Agriculture à Tunis entre le 5 décembre 1931 et le 5 janvier 1932 inclus.

VILLE DE TUNIS

Adjudication des Boutiques du Fondouk El Ghalla

et des divers marchés municipaux pour l'année 1932

Le 21 décembre 1931 et jours suivants, s'il y a lieu, à 14 heures, il sera procédé dans un local de l'Hôtel-de Ville, à l'attribution des boutiques pour l'année 1932 (du 5 janvier 1932 au 4 janvier 1933 au soir).

Les adjudicataires pour l'année 1931, qui ont demandé à bénéficier, en 1932, du renouvellement par tacite reconduction prévu à l'article 9 du cahier des charges, devront effectuer le paiement du premier trimestre de l'année 1932, droits en sus, le 10 décembre 1931 au plus tard, à 14 heures, dans le cas contraire, la boutique sera mise en adjudication le 21 décembre 1931.

Tout adjudicataire devra verser, séance tenante, le premier trimestre de 1932 et, en outre, 2 pour cent du prix total de l'adjudication pour faire face aux frais de publicité et d'adjudication.

Dans le cas où le montant des enchères atteindrait ou dépasserait cinq fois la mise à prix, l'adjudicataire sera tenu de verser immédiatement, outre le 2 pour cent prévu au paragraphe ci-dessus, la totalité du prix de l'adjudication; à défaut de paiement, le lot sera remis immédiatement en adjudication et le fol enchérisseur sera exclu des enchères suivantes.

Sera exclue des enchères, toute personne qui sera déjà adjudicataire d'une boutique ou d'un lot, à quelque titre que ce soit, ou qui serait redevable de sommes arriérées envers la Ville.

Le cahier des charges de la présente adjudication est tenu à la disposition du public dans les bureaux de la Recette Municipale tous les jours non fériés de 8 h. à 11 heures du matin et de 2 h. à 4 heures du soir.

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

Direction des Domaines et de la Colonisation

La vente aux enchères de la parcelle de terre dite « Metchnich-Ed-Domeur » située dans le Contrôle civil de Medjez-El-Bab, Caïdat de Medjez-El-Bab, qui devait avoir lieu dans les bureaux de la Direction Générale de l'Agriculture le lundi 23 novembre 1931, à 10 heures du matin, est reportée au mardi 19 janvier 1932, à 10 heures du matin.

ANIS BERGER
Claude Berger et Cie — Marseille
Apéritif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

1. Parcelle dite Eddour Othret Nassib ben Mohamed ben Hamba Errezgui et consorts de l'henchir El Guitoun, titre foncier n° 17964 sise dans les Caïdats de Béja et de Medjez El Bab d'une superficie de 271 hectares dont 110 sont labourables.

Mise à prix : 24.400 francs.

2. Parcelle El Outbi, Othret d'Othman ben Hamza du dit henchir, d'une superficie de 65 hectares dont 40 labourables.

Mise à prix : 6.372 francs.

3. Parcelle dite El Garaâ, Othret de Salah ben Saâd et de son fils Ahmed du même henchir, d'une superficie de 75 hectares dont 50 labourables.

Mise à prix : 7.872 francs.

4. Six parcelles dites Ez-Zoubia, El Djabana, Ed-Daghra, Sanit El Anib, Ghar Ettin et El Djaddara, Othret Ahmed ben Ali El Maraï du même henchir, d'une superficie de 95 hectares dont 60 labourables.

Mise à prix : 12.525 francs.

5. La partie libre de toute revendication d'occupation du même henchir, d'une superficie de 1.300 hectares dont 120 labourables et le restant est en forêt. Elle est située sur la Medjerda et comprend des plantations de cactus et une carrière de plâtre, laquelle n'est pas comprise dans la location.

Mise à prix : 30.000 francs.

Il est donné avis au public que le mardi 15 décembre courant, à 10 heures du matin, il sera procédé aux bureaux des Habous à Béja à la location par voie d'enchères publiques pour une période de quatre années des parcelles ci-dessus, habous El Guitouni, moyennant les mises à prix sus-indiquées.

En ce qui concerne les 4 premières parcelles la location aura lieu conformément aux prescriptions de l'article 6 du décret du 19 septembre 1930.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le Directeur des Habous,
Ali SAKKAT.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL

Le jeudi 17 décembre, à 10 heures du matin à la niabat des Habous à Béja il sera procédé à la cession à enzel aux enchères publiques d'un :

immeuble constitué par l'emplacement d'une maison ancienne est-connue sous le nom de « dar Brica » sise à Houmet Djaraba à Béja (habous de Sidi Cherif el Hindaoui, accusant une contenance approximative de 43 m2.

Mise à prix : 110 francs.

Pour prendre Communication du cahier des charges s'adresser au Bureau Foncier n. 28 à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis.

Le Directeur des Habous,
ALI SAKKAT.

Administration des Habous

AVIS DE CONSTITUTION D'ENZEL ET D'ECHANGE

Le lundi 21 décembre 1931, à 10 heures du matin au bureau des Habous à Nabeul il sera procédé à la cession à enzel aux enchères publiques de :

1° **Un immeuble** constitué par un pressor dit « Missar er Riahi » le terrain en dépendant, la parcelle comprenant le puits du dit pressor avec sa rizole et la parcelle comprenant le bassin où se déposent les résidus de l'huile le tout sis à « hebat-ed-Debbah » à Hammamet, d'une superficie approximative de 603 m2.

Mise à prix : 1.000 francs.

2° **Deux parcelles de terre**, sises à Sanict bou Senane dans la zône de culture d'Hammamet d'une contenance approximative de 18 ares 10 centiares.

Mise à prix : 260 francs.

Et à la cession par voie d'échange aux enchères publiques des immeubles ci-après :

1° **Une parcelle de terre**, complantée de 14 pieds d'oliviers, sise à l'enchir Nakba près de la gare d'Hammamet, habous de grande mosquée de ce centre d'une contenance approximative de 360 m2.

Mise à prix : 3.600 francs.

2° **Six oliviers** situés dans la forêt El Massaadi, au nord de Nabeul, habous de la Zaouia de la localité.

Mise à prix : 1.200 francs.

Pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au Bureau Foncier n. 28 à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis et pour visiter les immeubles au naïb des habous à Nabeul.

Le Directeur des Habous,
ALI SAKKAT.

Administration des Habous

AVIS

Le jeudi vingt-quatre décembre 1931, à 9 heures du matin, il sera procédé, au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis, à la cession aux enchères publiques de :

1° **Un immeuble** constitué par la partie restante du terrain, titre foncier n° 4.608, sis rues Hoche et Desaix à Tunis (Habous collectifs) d'une contenance approximative de 745 m2.

Mise à prix : 14.900 francs.

2° **Un immeuble** constitué par un rez-de-chaussée et un premier étage, sis impasse Sidi-Ameur, 1 rue Sidi Ali Azouz n° 11 et un magasin sis rue El Mektar n° 8 à Tunis (habous Hezh Benat Katria).

Mise à prix : 5.500 francs.

3° **Un immeuble** constitué par trois magasins n°s 84 86 et 88, rue El Marr à Tunis (habous de Sidi Es Saheb).

Mise à prix : 2.700 francs.

4° **Une parcelle de terre** dit « El Jerraja » sise approximité des abattoirs (habous de Sidi Moussa el Mahdoum) d'une superficie approximative de 36 ares.

Mise à prix : 400 francs.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau Foncier n° 28 de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le directeur des Habous,
Ali SAKKAT.

Pianos
ERARD, PLEYEL & HOFMANN
Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

Grand Hôtel & Gd Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS
Eaucourante Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central — Eau courante

Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE
Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J. EYMON Propriétaire

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)
Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE
Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Colis —

Placement Or
Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Tunisia-Palace, 1er ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M le Dr Cuénod — 1re Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Combry — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France — 1er ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Aue Al-Djazira, 41

Grande Distillerie Tunisienne
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon
G. FIORINI (Propriétaire)
7, Rue Amilcar — TUNIS
Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Compagnie de Navigation Mixte
Cie Touache — Paquebots-Poste Français
Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger
L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine
Box particulier - Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100m de l'av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs
Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseign., s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous le samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial
« ASSURANCES »
(28e ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences: Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Chaux Hydraulique et Ciments
PAUL POTIN
DEPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAUX 29, Avenue Jules-Ferry — TTUNIS
Téléphones 187 Potinville Réseau Hammam-Lif N° 2